

Lettre de Hélène Chevol à Émile Zola du 26 février 1898

Auteur(s) : Chevol, Hélène

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus, justice](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Citer cette page

Chevol, Hélène, Lettre de Hélène Chevol à Émile Zola du 26 février 1898, 1898-02-26

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6864>

Copier

Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-02-26](#)

Adresse10, rue Thalberg Genève

Description & Analyse

DescriptionLettre de réaction suite à verdict du procès de Zola en février 1898.

Information générales

Langue [Français](#)

CoteSUI CHEVOL 1898_02_26

Éléments codicologiques Un bifeuillet original

SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 09/07/2019 Dernière modification le 21/08/2020

10 Rue Thalberg

Genève le 26 Février 1898

St

Monsieur Emile Zola Paris

Monsieur!

Vos propres paroles, adressées aux jurés
"En me frappant, vous ne feriez que me grandir"
rendent, bien exactement, ce qu'ont ressenti tous
les esprits droits, sans notre petit pays, en apprenant
un verdict dicté militairement d'avance
à un tribunal civil.

La façon inique dont a été conduit ce procès
laisse une impression profonde de révolte et
de tristesse sur chacun pour lequel justice -
vérité - lumière - ont la signification que
comporte la valeur de ces mots

Révolte - parce que l'impartialité a été exclue
avec violence afin de laisser le
champ libre à l'arbitraire

Tristesse - en assistant, quoique de loin, à
pareille parodie de la justice, jouée dans
une atmosphère imprégnée d'équivoque
et de dictature.

J'ignore si les mots „Liberté - Égalité - Fraternité“ se trouvent sur les murs de la salle des assises : s'ils y sont, ils ont dû se demander, ce qu'ils avaient à faire dans cette galère !

Et c'est en France, que pareilles choses sont tolérées — dans cette France qui a enfanté la proclamation des droits de l'homme et l'égalité de tous, devant la loi !

Quelle ironie !

Nos descendants auront peine à y croire, mais seront convaincus, en apprenant qu'un citoyen désintéressé, a eu la grandeur d'âme de protester de sa personne contre pareille violation du patrimoine de tous — qu'il n'a pas craint d'épouser la cause du faible contre ses oppresseurs et cela, parce que sa conscience s'est insurgée devant tant d'infamies.

Vous ne faites pas erreur en laissant à la postérité de juger lequel, entre un général quelconque et vous-même, a le mieux mérité de sa patrie.

Dans l'histoire de la civilisation, la plume ne le cède en rien à l'épée.

Tuer son homme, ne prouve pas qu'il ait eu tort. L'admiration et l'estime de tous ceux qui partagent votre soif de justice, vous accompagneront dans votre captivité.

Puisse cette pensée y apporter quelque adoucissement. —
Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute
et parfaite considération

Le Baron Chateaub

Chateaub